

FICHE DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance/mélange et de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:
HydraSol® Nettoyant de Gel de Câble

Numéro d'identification du produit : HS-XXX (Où XXX est le code du paquet.)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et des utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Enlever les graisses de remplissage de câble

Liste des conseils contre : N'est pas applicable.

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur/Fabricant:

American Polywater Corporation

11222 - 60th Street North

Stillwater, MN 55082 USA

Tél: 1-651-430-2270

Courriel : sds@polywater.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (USA) 1-352-323-3500 (INT'L)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (SOR/2015-17; WHMIS 2015).

Asp Tox 1	H304 H304
Irritation de la peau 2	H315
Skin Sens 1	H317 (H317)
Irrit. oeil 2	H319 H319
Flam Liq 4	H227 (H227)

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient: Solvant de pétrole aliphatique moyen, d-Limonène, Alcools, C12-C15, éthoxylés.



Pictogrammes:

Mot de signal : Danger

Déclarations de danger :

H227 (H227)	Liquide combustible
H304 H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires
H315	Provoque une légère irritation
H317 (H317)	Peut provoquer une réaction cutanée allergique
H319 H319	Provoque une irritation oculaire grave

Déclarations de précaution :

P210 P210	Éloignez-vous des flammes et des surfaces chaudes. défense de fumer.
-----------	--

P261 P261	Évitez de respirer du spray ou de la vapeur.
P264 P264	Lavez-vous les mains après la manipulation.
P272 P272	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
P280 P280	Portez des gants de protection et UNE protection oculaire.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION : Appelez immédiatement un CENTRE POISON ou un médecin.
P331 (P331)	N'indusez PAS de vomissements.
P302 + P352	SI SUR LA PEAU: Laver abondamment avec de l'eau et du savon
P333 + P313	En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P305 + P351 + P338	SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: Obtenir des soins médicaux.
P370 + P378	En cas d'incendie : Utilisez du brouillard d'eau, de la mousse, du produit chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403 + P235	Conserver dans un endroit bien aéré. Restez au frais.
P501 P501	Disposer du contenu/conteneur conformément aux réglementations locales et nationales.

2.3 Autres dangers: Aucune information disponible.

3. Composition / Information sur les composants

<u>composant</u>	<u>CAS #</u>	<u>Wt. %</u>
Aliphatique moyen Solvant pétrolier	64742-47-8	20-25
d-Limonene	5989-27-5	20-25
Alcools, C12-C15, Éthoxylés	68131-39-5	< 2

Ce produit ne contient aucun autre danger à signaler ou composants en vertu de l'OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et du Canada HPR (SOR/2015-17; WHMIS 2015).

4. Premiers soins

4.1 Description des mesures de premiers soins

Contact oculaire:	Si l'irritation des yeux causée par l'exposition aux vapeurs se développe, passez à l'air frais. Rincer les yeux avec de l'eau propre. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Pour un contact direct avec les yeux, rincer avec une grande quantité d'eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés; rincer soigneusement la peau avec de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation (Respiration):	Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, passer à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Si la respiration est difficile, fournir de l'oxygène. Si vous ne respirez pas, donnez une respiration artificielle. Consultez immédiatement un médecin.
Ingestion (déglutition):	N'indusez pas de vomissements ou ne donnez rien par la bouche. Si la victime est somnolent ou inconsciente, placez-la sur le côté gauche la tête baissée. Ne laissez pas la victime sans surveillance. Consultez un médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Consultez l'article 11 pour obtenir de plus amples renseignements.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et du traitement spécial nécessaires.

Risque d'aspiration. S'il est ingéré, le matériau peut être aspiré dans les poumons et causer une pneumonie chimique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Médias d'extinction:

Le dioxyde de carbone, le brouillard d'eau, poudre chimique ou de la mousse.

5.2 Risques spéciaux résultant de la substance ou du mélange

Décomposition dangereuse et des sous-produits:

La combustion génère du CO, du CO₂ et de la fumée. La fumée peut être âcre et les fumées irritantes.

5.3 Conseils aux pompiers

Portez des vêtements de protection complets, y compris des appareils respiratoires autonomes, à pression positive ou à pression. Le récipient scellé peut accumuler de la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Utilisez un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.

6. Mesures en cas de déversement

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles /des flammes nues/surfaces chaudes. NE PAS FUMER. Pour un déversement dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou épuiser les vapeurs. Pour les intervenants d'urgence : utilisez une protection respiratoire demi-visage ou plein visage avec filtre(s) pour la vapeur organique pour les déversements dans un espace confiné. Des gants de travail résistants aux hydrocarbures aromatiques sont recommandés. Des lunettes chimiques sont recommandées si des éclaboussures ou des contacts avec les yeux sont possibles. Pour les déversements de centres commerciaux, les vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement adéquats.

6.2 Précautions environnementales :

Évitez les rejets dans l'environnement. Diguez le déversement pour empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Absorber le déversement avec du sable ou des absorbants. Recueillir autant de matières déversées que possible à l'aide d'outils anti-étincelles et transférer dans un récipient. Scellez le récipient. N'oubliez pas que l'ajout d'un matériau absorbant ne change rien au risque de toxicité ou d'inflammabilité.

6.4 Référence à d'autres sections :

Consultez les articles 4, 5, 8 et 13 pour obtenir de plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles/des flammes nues / surfaces chaudes. NE PAS FUMER. Évitez de respirer des vapeurs ou les aérosols. Ne mettez pas dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Ne mangez pas, ne buvez pas ou ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Bien laver après la manipulation. vêtements contaminés avant la réutilisation. Pour un usage industriel ou professionnel seulement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple le chlore, l'acide chromique, etc.)

7.2 Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités

Conserver dans un endroit bien ventilé. Conservez le récipient hermétiquement fermé. Restez au frais. Conserver à l'écart des acides et des agent oxydants.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Consultez la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

8. Contrôles d'exposition / Protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition et recommandations:

Distillats de pétrole, lumière hydrotraînée (64742-47-8)

Pays/Source	Limite d'exposition à long terme - 8 heures TWA	Limite d'exposition à court terme - 15 min
-------------	--	---

Fabricant, RCP* TWA	1200 mg/m ³	--
Etats-Unis, ACGIH TWA	Non établi	Non établi
Etats-Unis, OSHA PEL	2000 mg/m ³ , 500 ppm (comme distillats de pétrole (naphta))	--
Colombie-Britannique	200 mg/m ³	--
Alberta, Québec, Yukon, Saskatchewan, Ontario*	Non établi	--

D-Limonene (5989-27-5)

Pays/Source	Limites d'exposition à long terme - 8 heures TWA	Limites d'exposition à court terme - 15 min
États-Unis ACGIH TWA	Non établi	Non établi
Etats-Unis OSHA PEL Alberta, Québec, Yukon, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Ontario*	Non établi	Non établi

* procédure de calcul réciproque pour le total des hydrocarbures

** Le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard sont tous basés sur les téléviseurs actuels de l'ACGIH. Le Nouveau-Brunswick est basé sur une ancienne version de l'ACGIH. Nunavet et les Territoires du Nord-Ouest sont fortement basés sur les TLV actuelles de l'ACGIH.

8.2 Contrôles d'exposition

Protection respiratoire:

La ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, une protection respiratoire est recommandée. Utilisez un respirateur ou un masque à gaz avec des cartouches pour les vapeurs organiques (approuvées par le NIOSH) ou utilisez de l'équipement d'air fourni.

Gants de protection:

Pour un contact cutané répété ou prolongé, l'utilisation de gants imperméables est recommandée pour prévenir le séchage et l'irritation possible.

Matériel suggéré :	Caoutchouc Nitrile
Épaisseur suggérée :	Pour le contact à court terme (<15 minutes), les éclaboussures utilisent 0,2 mm. Pour une utilisation de contact complet 0,4 mm

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité recommandées.

Autres équipement de protection:

Il est suggéré qu'une source d'eau propre soit disponible dans la zone de travail pour rincer les yeux et la peau. Les vêtements imperméables doivent être portés au besoin.



9. Physique et chimique

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

apparence:	Liquide blanc laiteux au léger parfum d'agrumes.
Odeur threshold:	Non disponible
pH:	Neutre
Onguent de congélation p:	Non disponible
Onguent bouillant de p:	212°F (100°C) Initiale
Flash ppmmade:	155°F (68°C), Coupefermée (PMCC)

Évaporation rmangé:	<0.06 (acétate de n-butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz) :	Ne s'applique pas aux liquides
Inflammabilité supérieure/inférieure ou d'explosivité :	Non disponible
Pression de la vapeur:	10.5 mm Hg @ 20°C
Densité de vapeur (Air = 1):	Non disponible
Gravité spécifique (H₂O = 1):	0.91
Solubilité dans water:	Dilue l'émulsion
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non disponible
Température d'auto inflammation :	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible
Viscosité:	Non disponible

9.2 Autres informations

Volatiles (% en poids):	>97%
Contenu du COV :	375 g/l

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Voir les titres restants à la section 10.

10.2 Stabilité chimique :

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun connu.

10.4 Conditions à éviter :

Évitez la chaleur, la flamme et les étincelles.

10.5 Matériaux incompatibles :

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë

Contact oculaire :

Un contact visuel direct peut causer une irritation des yeux. Cette irritation est minime et devrait être transitoire.

Contact avec la peau :

Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut éliminer les huiles, causant des rougeurs, des séchages et des fissurations. Les personnes atteintes de troubles de la peau préexistants peuvent être plus sensibles à l'irritation de la peau de ce matériau.

Potentiel d'irritation et de sensibilisation :

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux. Peut provoquer la sensibilisation de la peau.

Inhalation (Respiration) :

Les vapeurs concentrées de solvant pétroliers peuvent causer une irritation du nez et de la gorge. Une exposition prolongée à des concentrations excessivement élevées de vapeur peut entraîner une dépression du système nerveux central (par exemple, somnolence, étourdissements, perte de coordination et fatigue).

Les personnes ayant une fonction pulmonaire altérée peuvent éprouver des difficultés respiratoires supplémentaires en raison des propriétés irritantes de ce matériau.

Ingestion:

L'ingestion de grandes quantités peut causer une irritation du tube digestif, une dépression du système nerveux (par exemple, somnolence, étourdissements, perte de coordination et fatigue).

Toxicité pour les animaux :

Moyen Aliphatique Solvant

Pétrolier: LD₅₀ (oral rat) >5000 mg/kg
 LD₅₀ (lapin par voie cutanée) >2000 mg/kg
 LC₅₀ (rat INHL) >4.3mg/L, 4 heures

d-Limonène: LD₅₀ (oral rat) >5000 mg/kg
 LD₅₀ (lapin par voie cutané) 5000 mg/kg
 RD₅₀ 1000 ppm

Risque d'aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires. Basé sur les propriétés physico-chimiques du matériau.

Exposition chronique:

Toxicité reproductive: Pas disponible.

Mutagène: Pas disponible.

Tératogénicité: Pas disponible.

Toxicité spécifique des organes cibles (STOT) Aucune donnée de point final.

Produits toxicologiques synergiques: Pas disponible.

Statut cancérigène: Cette substance n'a pas été identifiée comme cancérigène ou cancérigène probable par le NTP, le CIRC ou l'OSHA, ni aucun de ses composants.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité :

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Toxicité aquatique : Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité : Devrait être biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation: Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol: Pas d'information disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Ce produit n'est pas, et ne contient pas une substance qui est un PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets indésirables : Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Disposer du produit conformément aux règlements nationaux et locaux.

14. Informations relatives au transport

US DOT Transport au sol : Non réglementé pour le transport terrestre domestique (49 CFR 173.155).

Numéro de l'ONU: 3082

Nom d'expédition approprié de l'ONU: Substance dangereuse pour l'environnement, Liquide, NSA, (Contient: d-Limonene) LTD QTY

Classe de danger du transport : Classe 9

Groupe d'emballage:	III
Risques environnementaux	
:	Polluant marin
	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, NSA, (Contient: d-Limonène) LTD QTY
OACI/IATA-DGR:	Paquets de moins de 5 litres non réglementés (voir disposition spéciale A197)
IMDG:	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, NSA, (Contient: d-Limonène) LTD QTY
	Paquets de moins de 5 litres non réglementés (Voir code IMDG 2.10.2.7)
US DOT Domestic Ground Transportation:	Non réglementé (49 CFR 173.155).
	*LTD QTY ne s'applique pas aux paquets contenant plus de 5 litres de nettoyant

15. Informations réglementaires

15.1 Sécurité, de santé et de l'environnement / législation particulières à la substance ou de mélange

États-Unis et de l'État

Tous les composants sont répertoriés sur l'inventaire TSCA.

Catégories de dangers SARA	<u>aigu</u>	<u>chronique</u>	<u>Feu</u>	<u>pression</u>	<u>réactif</u>
Section 311/312 Rapports	Oui	Non	Oui	Non	Non

Composants	CERCLA/SARA Sec 302	Sara Sec. 313
	<u>Substance dangereuse RQ</u>	<u>Rejet toxique</u>
	<u>EHS TPQ</u>	

Les composants ne sont pas affectés par les normes Superfund.

NFPA:	Santé:	2
	Feu:	2
	réactivité:	0

Les notes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou d'urgence similaire. Évaluations de risque sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

Prop65 de Californie

AVERTISSEMENT : Ce produit peut vous exposer au benzène, à l'éthylbenzène, au cumène, et au naphthalène qui sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et au toluène et au benzène qui sont connus de l'état de la Californie pour causer des défauts de naissance et/ou d'autres dommages reproducteurs. Pour plus d'informations, rendez-vous www.p65warnings.ca.gov.

Canada

Tous les composants sont répertoriés sur l'inventaire DSL.
Ce produit a été classé selon les critères de danger du CFCP.

Australie

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.
Dangereux selon les critères de NOHSC Australia.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange par le fournisseur.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes :

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail
CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage
STOT = Toxicité spécifique des organes cibles
LD₅₀ = Dose létale médiane

DNEL = N'a dérivé aucun niveau d'effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)

DSL = Liste nationale des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

Date de révision: 2 mars 2022

Numéro de révision: 9

Remplace: 29 février 2020

Autres: Anglais vers le français; 11 mars 2022

Indication des changements: Article 8 mis à jour ; ajout de pictogrammes EPI. Rédigé conformément aux dispositions de l'Application D de l'OSHA 1910.1200 (2012) et du Canada HPR (SOR/2015-17) (WHMIS 2015). (Format GHS)

Les informations et les recommandations contenues dans ce document sont jugées dignes de foi. Toutefois, le fournisseur ne fait aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation sûre et assume tous les risques et responsabilités dans la manipulation de ce produit.